

Bloc notes

Imène Besbès

40 exos COMPTA

à bloc

3^e édition



40 exercices corrigés pour s'entraîner
à la comptabilité financière

ellipses

40 EXOS COMPTA À BLOC

40 exercices corrigés
pour s'entraîner à la comptabilité financière

3^e édition

À jour des nouveaux taux de TVA
et d'impôts sur les sociétés

Imène Besbès

Docteur en sciences de gestion

Enseignante formatrice en comptabilité et finance d'entreprise



Du même auteur dans la même collection

Compta à bloc. 40 exercices pour s'entraîner à la comptabilité générale,
3^e édition, 2026.

*La corde aux coûts ! Maîtriser la comptabilité analytique de gestion et l'analyse
des coûts. 25 fiches et exercices corrigés,* 2^e édition, 2016.

Et tous les titres de comptabilité sur le site des éditions Ellipses :



ISBN 9782340-116603

Dépôt légal : juillet 2026

© Ellipses Édition Marketing S.A.
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Avant-propos

**Vous souhaitez tester vos connaissances
en comptabilité générale ?**

Ce livre est fait pour vous !

Il a été conçu pour vous permettre de :

- Comprendre et maîtriser les techniques de base de la comptabilité générale, ses principes, son organisation... ;
- Pratiquer l'enregistrement des opérations courantes et non courantes vécues par l'entreprise ;
- Établir et analyser le bilan et le compte de résultat ;
- Maîtriser le calcul et l'affectation des bénéfices...

Il est composé d'exercices corrigés et de cas de synthèse réalisés à partir d'exemples concrets.

Il inclut également des annexes comportant la liste des principaux comptes utilisés ainsi que des modèles de bilan et de compte de résultat.



Sommaire

Opérations courantes

Exercice 1 : Principes de la comptabilité générale.....	9
Exercice 2 : Bilan de création d'une entreprise.....	11
Exercice 3 : Bilan de fin d'exercice bénéficiaire	13
Exercice 4 : Bilan de fin d'exercice déficitaire	15
Exercice 5 : Compte de résultat	17
Exercice 6 : Compte de résultat (cas de la perte)	19
Exercice 7 : Bilan et compte de résultat à partir d'une balance	21
Exercice 8 : Enregistrements dans le journal	23
Exercice 9 : Enregistrements dans le grand livre	25
Exercice 10 : Cas de synthèse	29
Exercice 11 : Enregistrement des achats	41
Exercice 12 : Enregistrement des ventes	43
Exercice 13 : Éléments accessoires aux achats et aux ventes	45
Exercice 14 : Taxe sur la valeur ajoutée.....	47
Exercice 15 : Réductions commerciales	49
Exercice 16 : Les avoirs	51
Exercice 17 : Réductions financières	53
Exercice 18 : Services extérieurs	55
Exercice 19 : Paie et charges sociales	57
Exercice 20 : Trésorerie	59
Exercice 21 : Effets de commerce.....	61
Exercice 22 : État de rapprochement bancaire	63

Opérations non courantes

Exercice 23 : Emprunts	67
Exercice 24 : Enregistrements des emprunts	69
Exercice 25 : Immobilisations.....	71

Opérations de fin d'exercice

Exercice 26 : Amortissement linéaire 74

Exercice 27 : Amortissement dégressif..... 77

Exercice 28 : Dates de début d’amortissements..... 79

Exercice 29 : Cession d’immobilisation 81

Exercice 30 : Dépréciations des immobilisations 83

Exercice 31 : Dépréciations, reprises et amortissements 85

Exercice 32 : Créances douteuses 87

Exercice 33 : Créances douteuses (suite) 89

Exercice 34 : Dépréciation et régularisation des stocks 91

Exercice 35 : Dépréciation des titres..... 93

Exercice 36 : Provisions pour risques et provisions réglementées 95

Exercice 37 : Régularisation des stocks 97

Exercice 38 : Régularisations des charges et produits 99

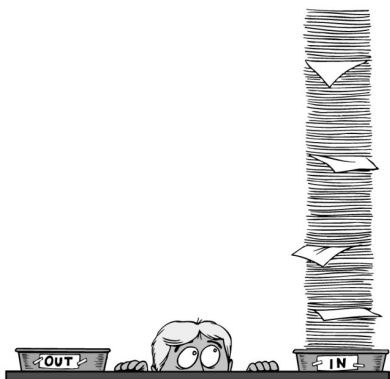
Exercice 39 : Impôt sur les sociétés et affectation du résultat 101

Exercice 40 : Cas de synthèse 103

Annexes119

Index 125





Opérations courantes







Exercice 1 : Principes de la comptabilité générale

Cochez les bonnes réponses :

1- Le principe de prudence :

- a- autorise l'enregistrement d'une charge ou d'une moins-value avant sa réalisation.
- b- interdit l'enregistrement d'une charge ou d'une moins-value avant sa réalisation.
- c- autorise l'enregistrement d'un produit ou d'une plus-value avant sa réalisation.
- d- interdit l'enregistrement d'un produit ou d'une plus-value avant sa réalisation.

2- L'exercice comptable :

- a- peut correspondre à l'année civile.
- b- peut être décalé par rapport à l'année civile.
- c- peut avoir une durée inférieure à un an.
- d- peut avoir une durée supérieure à un an.

3- L'enregistrement d'un bien :

- a- doit être fait à son coût d'achat.
- b- doit être fait à sa valeur sur le marché.
- c- ne se fait que lorsqu'on achète le bien.
- d- doit être fait à son prix d'achat sans tenir compte des frais occasionnés par l'achat.

4- L'entreprise :

- a- peut changer de méthode d'enregistrement comptable tous les ans.
- b- peut changer de méthode d'enregistrement à chaque fois qu'une nouvelle méthode lui paraît plus pertinente et adéquate à son activité.
- c- peut changer exceptionnellement de méthode comptable.
- d- ne doit jamais changer ses méthodes comptables.



Corrigé

1- Réponses a et d : Selon le principe de prudence, on n'enregistre les produits et les plus-values qu'après leur réalisation effective et non pas lors de leur anticipation optimiste. Les charges et moins-values anticipées doivent par contre être enregistrées.

2- Réponses a, b, c et d : L'exercice comptable est la période qui s'écoule entre les dates de calcul du résultat de l'entreprise. Il correspond en général à l'année civile. Il peut être différent si l'entreprise a une activité saisonnière et qu'elle choisit de ne pas clôturer ses comptes au 31 décembre (station de tourisme, industrie de chocolaterie...). La durée de l'exercice comptable est de 12 mois excepté le premier exercice qui peut avoir une durée plus courte ou plus longue, dans la limite de deux ans.

3- Réponse a : Selon le principe du coût historique, à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les biens acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'achat, les biens acquis à titre gratuit à leur valeur estimée et les biens produits à leur coût de production. L'évaluation d'un bien se fait donc sur sa valeur d'origine (coût d'acquisition ou de production) et non pas sur sa valeur actuelle ou sa valeur de remplacement. Cette notion du coût historique est appelée à disparaître et à être remplacée par le concept de la juste valeur ou valeur de marché notamment pour les instruments financiers.

4- Réponse c : Selon le principe de permanence des méthodes, l'entreprise doit utiliser les mêmes méthodes comptables d'un exercice à l'autre afin de garantir la cohérence et la comparabilité des informations comptables dans le temps. L'entreprise peut déroger à ce principe en cas de changement exceptionnel dans sa situation ou pour améliorer son information financière.





Exercice 2 : Bilan de création d'une entreprise



Arthur, Benoit et Nathalie, 3 jeunes diplômés, décident de créer une société de cours particuliers pour lycéens. Arthur apporte un studio qui servira de local pour la nouvelle société, il vaut 30 000 €. Nathalie participe en procurant 3 tables, 2 bureaux et 6 chaises valant 3 000 €. Elle fournit aussi une somme de 2 000 € disponible sur un compte bancaire. Benoit apporte des ordinateurs valant 6 000 €. Arthur avait fait un emprunt pour acheter son studio, il lui reste à payer 25 000 €. Il convient avec ses associés de transférer cet emprunt sur le compte de la nouvelle société.

Calculez le capital de cette société et la part de chaque associé :

Apport d'Arthur :

Apport de Benoit :

Apport de Nathalie :

⇒ Capital de la société :

Part d'Arthur (en pourcentage)

Part de Benoit (en pourcentage).....

Part de Nathalie (en pourcentage).....

Dressez le bilan de création de cette société :

BILAN			
Actif		Passif	
Total général		Total général	

Corrigé

Apport d'Arthur :

Construction 30 000 € – Emprunt 25 000 € = 5 000 €

Apport de Benoit :

Matériel informatique 6 000 €



Apport de Nathalie :

Mobilier de bureau : 3 000 € + Argent en banque 2 000 € = 5 000 €

Le capital représente la somme des apports des associés :

⇒ Capital : 5 000 + 6 000 + 5 000 = 16 000 €



Part d'Arthur : 5 000 / 16 000 = 0,3125 = 31,25 %

Part de Benoit : 6 000 / 16 000 = 0,3750 = 37,50 %

Part de Nathalie : 5 000 / 16 000 = 0,3125 = 31,25 %

Nous remarquons qu'Arthur et Nathalie détiennent la même part de 31,25 % du capital et que Benoit est associé majoritaire avec 37,50 % du capital. Ces pourcentages s'appliqueront par la suite à la répartition des dividendes entre les associés.

Le bilan de création de la société doit résumer l'ensemble des apports des associés ainsi que le capital social. Le total général de l'actif et du passif doivent être égaux.

BILAN			
Actif		Passif	
Construction	30 000	Capital	16 000
Matériel de bureau	3 000	Emprunt	25 000
Matériel informatique	6 000		
Banque	2 000		
Total général	41 000	Total général	41 000